

## **ASSEMBLÉE DU 30 MAI 2024**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Société de transport de l'Outaouais tenue au siège social de la Société, le jeudi 30 mai 2024, à 16 h, sous la présidence de monsieur Jocelyn Blondin.

Sont présents :

Monsieur Jocelyn Blondin, président, conseiller de la Ville de Gatineau  
Monsieur Edmond Leclerc, vice-président, conseiller de la Ville de Gatineau  
Monsieur Jean Lessard, conseiller de la Ville de Gatineau  
Madame Caroline Murray, conseillère de la Ville de Gatineau  
Monsieur Steven Boivin, conseiller de la Ville de Gatineau  
Monsieur François-Michel Brière, représentant des usagers du transport régulier

Sont également présents :

Monsieur Patrick Leclerc, directeur général  
Monsieur Richard Vézina, secrétaire corporatif et responsable du contentieux

Est absente :

Madame Marie-Pier Bouladier, représentante des usagers du transport adapté

### **Ouverture de l'assemblée**

---

#### **Période de questions :**

Aucune question n'est soulevée.

CA-2024-050

### **Adoption de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR madame Caroline Murray  
APPUYÉ PAR monsieur Edmond Leclerc  
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. **Ouverture de l'assemblée**
  - 1.1 Période de questions
2. **Secrétariat**
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 avril 2024
3. **Direction générale**
  - 3.1
4. **Direction exécutive des opérations, projets et excellence opérationnelle**
  - 4.1 Modification de contrat – conception et surveillance du projet d'électrification du CEE : service d'accompagnement pour la production du dossier d'affaires(DS2023-105-03)
  - 4.2 Octroi de contrat – support et entretien du logiciel HASTUS (DS2024-075-08)
  - 4.3 Octroi de contrat – service d'entretien prédictif assisté par l'intelligence artificielle (DS2024-030-03)

5. **Direction des finances**
  - 5.1 Adoption du Règlement numéro 175.1 modifiant le Règlement numéro 175 autorisant un emprunt de 8 700 000 \$ pour l'acquisition de sept (7) autobus hybrides de 12 mètres pour les années 2024-2025
6. **Direction des ressources humaines**
  - 6.1
7. **Direction expérience client**
  - 7.1
8. **Direction des ressources informationnelles**
  - 8.1
9. **Direction de l'approvisionnement**
  - 9.1
10. **Bureau de projet – Tramway Gatineau-Ottawa**
  - 10.1
11. **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité

**CA-2024-051**

**Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 25 avril 2024**

---

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steven Boivin  
APPUYÉ PAR monsieur Jean Lessard  
ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 avril 2024 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2024-052**

**Modification de contrat – conception et surveillance du projet d'électrification du CEE : service d'accompagnement pour la production du dossier d'affaires (DS2023-105-03)**

---

ATTENDU QUE le 25 janvier 2024, par sa résolution CA-2024-007, la Société octroyait un contrat à WSP CANADA INC., au montant de 2 030 973,02 \$, taxes incluses, pour la conception et la surveillance du projet d'électrification du Centre d'entretien et d'exploitation (CEE);

ATTENDU QUE le 27 novembre 2023, le ministère des Transports et de la Mobilité durable a exigé que la Société produise un dossier d'affaires pour le projet d'électrification du CEE;

ATTENDU QU'en raison de cette demande, il y a lieu de modifier le contrat octroyé à WSP CANADA INC. afin d'y inclure la production du dossier d'affaires;

ATTENDU QUE le coût pour la production du dossier d'affaires s'élève à 136 417,84 \$, taxes incluses;

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2024-061;

ATTENDU la recommandation du Bureau de projet d'électrification, de la Direction exécutive, opérations, projets et excellence opérationnelle et l'approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jocelyn Blondin  
APPUYÉ PAR monsieur François-Michel Brière  
ET RÉSOLU :

QUE la modification au contrat de WSP CANADA INC., pour le service d'accompagnement pour la production du dossier d'affaires pour le projet d'électrification du CEE, au montant de 136 417,84 \$, taxes incluses, soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2024-053**

**Octroi de contrat – support et entretien du logiciel HASTUS (DS2024-075-08)**

---

ATTENDU QUE le 28 novembre 2012, par résolution CA-2012-170, la Société octroyait le contrat pour la mise à niveau du logiciel HASTUS à la firme Giro inc., au montant de 1 400 000 \$, taxes incluses;

ATTENDU QUE le logiciel HASTUS est utilisé pour la confection des horaires et la gestion du service de transport régulier de la Société et qu'il comporte les modules HASTUS-Véhicule, Crew, CrewOpt, Minbus, Roster interactif, DailyCrew, DailyVéhicule, Bid, BidMonitor, Geo, SelfService HASTOP, ATP installés sous la version 2013 et les modules HASTINFO, HASTINFO-Web installés sous la version 2016;

ATTENDU QUE Giro inc. est le seul contractant possible en raison d'une garantie, d'un droit de propriété ou d'un droit exclusif, tel un droit d'auteur ou un droit fondé sur une licence exclusive ou un brevet;

ATTENDU QUE Giro inc. offre d'effectuer le support et l'entretien du logiciel HASTUS, pour la période du 16 juin 2024 au 15 juin 2025 à un coût annuel de 181 905 \$, taxes en sus;

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2024-071;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l'exploitation, de la Direction exécutive, opérations, projets et excellence opérationnelle et l'approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Edmond Leclerc  
APPUYÉ PAR monsieur Jean Lassard  
ET RÉSOLU :

QUE le contrat pour le support et l'entretien du logiciel HASTUS, pour la période du 16 juin 2024 au 15 juin 2025, soit octroyé à Giro inc., au montant de 209 145,27 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

**CA-2024-054**

**Octroi de contrat – service d'entretien prédictif assisté par l'intelligence artificielle (DS2024-030-03)**

---

ATTENDU QUE la Société a procédé à un appel d'offres public dans le but de retenir les services d'une firme spécialisée en service d'entretien assisté par l'intelligence artificielle;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres, une (1) soumission a été reçue, laquelle est conforme, à savoir;

Soumissionnaire	Montant (taxes incluses)
Preteckt Canada inc.	222 821,55 \$

ATTENDU QUE les fonds requis sont disponibles, comme en fait foi le certificat de trésorerie numéro 2024-068;

ATTENDU la recommandation de la Direction de l'approvisionnement, de la Direction de l'excellence opérationnelle, de la Direction de l'entretien et l'approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steven Boivin  
APPUYÉ PAR madame Caroline Murray  
ET RÉSOLU :

QUE le contrat pour le service d'entretien prédictif assisté par l'intelligence artificielle soit octroyé à Preteckt Canada inc., au montant de 222 821,55 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité

CA-2024-055

**Adoption du Règlement numéro 175.1 modifiant le Règlement numéro 175 autorisant un emprunt de 8 700 000 \$ pour l'acquisition de sept (7) autobus hybrides de 12 mètres pour les années 2024-2025**

ATTENDU QU'en vertu de sa résolution CA-2024-021 du 29 février 2024, la Société adoptait le Règlement numéro 175 autorisant un emprunt de 8 700 000 \$ pour l'acquisition de sept (7) autobus hybrides de 12 mètres pour les années 2024-2025;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier ledit règlement à l'article 4 pour préciser que la portion non subventionnée sera remboursable sur une période de 15 ans;

ATTENDU la recommandation du Comité de gestion et l'approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Michel Brière  
APPUYÉ PAR monsieur Edmond Leclerc  
ET RÉSOLU :

QUE le Règlement numéro 175.1 modifiant le Règlement numéro 175 autorisant un emprunt de 8 700 000 \$ pour l'acquisition de sept (7) autobus hybrides de 12 mètres pour les années 2024-2025 soit adopté;

QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité

CA-2024-056

Levée de l'assemblée

---

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jocelyn Blondin  
APPUYÉ PAR monsieur Jean Lessard  
ET RÉSOLU :

QUE l'assemblée soit levée à 16 h 15

Adoptée à l'unanimité

---

Jocelyn Blondin,  
Président

---

Richard Vézina,  
Secrétaire d'assemblée